



Déclaration UE de conformité

Je soussigné, « **Pétrimaux** » « **Patrice** », agissant en qualité de « **Directeur** » pour le compte de la société « **MPglass** » dont le siège social est situé à « **20 rue Berjon - 69009 Lyon** », déclare :

Le (s) produit(s) « **Spot PARMA référence:**

0819 / ML002-300A

0820 / ML002-500A

0821 / ML002-800A »

- est conforme aux exigences de (des) directive(s)
 - "Basse Tension" 2014/35/UE
 - "Compatibilité Electromagnétique" 2014/30/UE
 - "RoHS" 2017/2102/UE

- que sa conformité a été évaluée selon la (les) norme(s) applicable(s) en vigueur
 - NF EN 60598-1 2015 _ Luminaires - Partie 1 : exigences générales et essais
 - NF EN 60598-2-1 Juin 1991_ Luminaires - Deuxième partie : règles particulières - Section un - Luminaires fixes à usage général.
 - NF EN 62493 2015_ Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques.
 - NF EN 62471 Décembre 2008_ Sécurité photo biologique des lampes et des appareils utilisant des lampes.
 - NF EN 62031/A2 Juin 2015_ Modules de DEL pour éclairage général - Spécifications de sécurité
 - NF EN 55015: Mars 2014 + A1 2015_ Limites et méthodes de mesure des perturbations radioélectriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
 - NF EN 61000-3-2 Novembre 2014_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
 - NF EN 61000-3-3 Mars 2014_ Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel -
 - NF EN 61547 Novembre 2009_ Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.
 - NF EN 62321 Juin 2009_ Produits électrotechniques - Détermination des niveaux en six substances réglementées (plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, diphényles polybromés, diphényléthers polybromés)

Le produit n'a pas subi de modifications de nature à remettre en question la conformité établie dans les certificats mentionnés ci-après :

N/Ref du certificat	Référence MP Glass du produit	Référence Usine du produit mentionnée dans le certificat	Laboratoire émetteur	Date d'émission du certificat
14714256 014	0819 0820 0821	ML002-300A ML002-500A ML002-800A	TUV Rheinland	20 07 18
14714285 004	0819 0820 0821	ML002-300A ML002-500A ML002-800A	TUV Rheinland	07 05 18
SHBST1804 978110001- 1YRR-4	0819 0820 0821	ML002-300A ML002-500A ML002-800A	BST	16 04 18
7040216062 01 & 7040216062 0201 & 7040216062 0202	0819 0820 0821	ML002-300A ML002-500A ML002-800A	TUV Sud	21 03 17 12 09 17 12 09 17

Fait à Lyon , le 06 05 2019

Le Directeur : Pétrimaux Patrice ,

« Signature »



 MP Glass - SAS au capital de 75.000 €
 20 rue Berjon - 69009 Lyon
 Tel : 04 72 18 75 60
 Fax : 04 72 18 75 65
 contact@mpglass.fr
 RCS Lyon : 519 598 817 00012
 N° TVA : FR 61 519 598 817